
GRÈVES ET MANIFESTATIONS C'EST ÇA LA SOLUTION

Nous sommes à quelques jours de la journée de mobilisation du mardi 5 novembre 2019. A un peu plus d'un mois de la journée de grève du 5 décembre. Comment réussir ces deux échéances? Le présent bulletin entend apporter quelques idées, quelques pistes, quelques propositions.

Vous avez sur notre site la lettre que nous avons adressée aux organisations d'employeurs et aux directions d'institutions pour garantir l'exercice des droits fondamentaux et des droits syndicaux pour les salarié-e-s du secteur sanitaire parapublic. Lisez, reproduisez et diffusez ce document.

RENDICIONS, QUI A LE POGNON?

Nous aurons ce que nous lutterons. C'est notre capacité de mobilisation et de pression qui est le facteur décisif. Dans l'actuelle situation, l'objectif central c'est d'arracher l'augmentation de salaire que doit concrétiser le passage de la grille salariale CCT SAN à la grille salariale HRC, puis à celle du CHUV, réalisant ainsi l'égalité salariale.

Quelques chiffres peuvent éclairer l'envergure de nos revendications. La bascule sur la grille HRC coûte plus de 13 millions de francs auxquels il faut ajouter les charges sociales. La convergence sur cette même grille, avec l'intégration de toutes les annuités constituant les trajectoires professionnelles de chacun et chacune, coûte plus de 40 millions. L'alignement sur les conditions salariales du CHUV revient à 50 millions avec les annuités pour tous et toutes.

Les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs sont aux mains de l'Etat subventionneur et des institutions soumises à notre CCT. L'argent ils l'ont! Il faudra de la mobilisation, beaucoup de mobilisation, pour arracher tout cela. Il faut aussi une conception claire de la négociation sur ces revendications. Pour SUD, il est essentiel de procéder dans un mouvement ininterrompu, même s'il est constitué de diverses étapes. Celle de la bascule, celle de la convergence HRC, celle de la parité avec le CHUV. La négociation et la mobilisation doivent se poursuivre sans interruption jusqu'à la pleine atteinte de nos objectifs.

Aujourd'hui, c'est l'étape de la bascule qui s'impose à nous comme première échéance. La négociation sur la convergence vient immédiatement après.

PREAVIS DE GREVE, SIGNATURE ESSENTIELLE

Comment pousser en avant la mobilisation? Nous avons le 5 novembre une journée d'action, puis le 5 décembre, une journée de grève. Pour passer de l'une à l'autre, il y a quelque chose qui fait sens, qui exprime notre détermination, qui nous construit en collectif capable de prendre la parole et capable d'agir. Cet élément décisif, c'est le préavis de grève. Il engage la mobilisation et la conduit jusqu'au 5 décembre. Il nous donne la capacité de pression et la puissance pour forcer les employeurs et l'Etat subventionneur et donneur d'ordres à négocier une bonne bascule et une bonne convergence.

Il faut donner à la signature du préavis de grève la même force et le même caractère de masse qu'a atteint la pétition. Il faut signer et faire signer sans cesse et notamment utiliser la préparation de la journée du 5 novembre et cette journée de mobilisation elle-même pour faire signer. Il faut poursuivre après le 5 novembre pour que début décembre, la mobilisation du personnel ait déployé sa force et son nombre.

ON A RENDEZ-VOUS PLACE DU CHATEAU

Un autre élément, lui aussi lié à la journée du 5 novembre, est également décisif. C'est le nombre que nous serons à 16 h 30, le mardi 5 novembre, devant le Grand conseil vaudois, à la place du Château à Lausanne.

Il faut préparer systématiquement cette échéance. Le 5 novembre, il faut réunir dans chaque établissement ou institution, une assemblée du personnel qui organise la montée sur le Château. La mobilisation doit être signifiée autant que possible sur les lieux de travail: autocollants,

affiches, voire banderolage du lieu de travail. Tout cela doit être accompagné d'un travail de présentation, d'information et d'explication des revendications qui sont en jeu. SUD vient volontiers donner un coup de main pour présenter et expliquer partout où on nous le demandera. Il faut profiter de cette occasion pour faire signer le préavis de grève.

Dans tout le mouvement, le soutien des usagers/ères, de leur famille et de la société en général constitue un élément décisif. Il faut donc mobiliser toutes ces personnes aussi. Nous aurons prévu diverses actions sur cette question, dont un autocollant à diffuser massivement: «je soutiens l'augmentation de salaire pour le personnel de la santé parapublique.»

Pour le rassemblement du 5 novembre de 16 h 30, chaque établissement doit avoir sa délégation. Cette présence-là, il faut la préparer durant la journée de mobilisation, voire, si possible, la décider avant. Chaque apparition doit être signifiée. Si la confection d'une banderole n'est pas possible, de petits panneaux peuvent être produits plus facilement. On peut même recourir à des affiches ou des textes tirés à la photocopieuse, et épinglées sur la veste ou le manteau (n'oubliez pas vos parapluies...). Gardez également en mémoire le port généralisé des autocollants et d'un vêtement ou d'un brassard noir!

L'essentiel est que cela se donne à voir, que les député.e-s et le public perçoivent la force de notre protestation et multiplicité des institutions en lutte.

POUR NOTRE GREVE, COMMENT ON FAIT?

Nous aurons l'occasion de revenir sur la journée de grève du 5 décembre. Mais nous voulons aborder d'ores et déjà cette échéance. La grève dans un secteur comme la santé parapublique revêt un caractère particulier. Pour être massif et inclusif, le mouvement doit respecter la professionnalité, les convictions éthiques du personnel et veiller à ce que les usagers/ères ne soient pas préterité.e-s.

On ne fait pas grève de la même manière dans un EMS que sur une chaîne de montage de l'automobile ou sur un chantier.

La notion de service minimum s'impose obligatoirement dans les activités du secteur sanitaire parapublic. Mais il ne faut pas que le service minimum soit utilisé par les employeurs pour paralyser et vider de tout contenu effectif le mouvement de grève. Il importe donc que dès maintenant, les syndicats et associations professionnelles ouvrent une négociation avec les organisations d'employeurs pour définir et organiser le service minimum en vue de la grève du 5 décembre.

Divers scénarios sont possibles. Il faut en tous cas éviter que le service minimum soit utilisé pour enfermer la grève dans quelques secteurs particuliers comme l'administratif ou le travail social. Chacun.e doit être mise en possibilité de faire la grève. Pour cela, nous proposons de considérer le service minimum comme un bloc d'activités à assurer. Charge aux équipes de se répartir ce travail de manière à ce que chacun.e ait durant la journée des moments pour gréver.

Ces moments doivent faire l'objet d'une activité collective de grève, comme par exemple se rassembler devant l'établissement avec une banderole signifiant l'arrêt de travail. On peut faire des images, comme lors d'autres mouvements de ce type. Elles peuvent être diffusées sur notre site Facebook si les personnes le désirent.

Durant la journée de grève, il faut également penser à l'organisation de piquets pour expliquer le mouvement à l'ensemble des collègues concerné.e-s, à la tenue d'assemblées qui puissent adopter une résolution expliquant le sens du mouvement et ses revendications, à transmettre aux employeurs et aux autorités politiques. A SUD, nous sommes évidemment prêt.e-s à vous aider pour toutes les tâches qu'une telle journée implique. Nous reviendrons en détail, avec d'autres documents, sur la journée du 5 décembre et sur les résultats des négociations en cours.

Reproduisez et diffusez ce bulletin!

Un nouveau bulletin SUD paraîtra prochainement.

DEMANDE D'ADHESION

Je, soussigné(e), désire adhérer à la Fédération syndicale SUD:

Madame Monsieur (souligner ce qui convient)

NOM : PRENOM :

Profession : Lieu de travail:

ADRESSE EXACTE

Rue, numéro :

N° postal : Domicile :

E-mail : Tél.

LIEU ET DATE SIGNATURE

